



Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 09.05.2023
Date de fin de visibilité prévue: 09.08.2023
Numéro de publication: UP04-0000005237

Entité de publication

Jean-Marc Emery, Olivier Colomb & Sandra Dosios Probst - O. Colomb et S. Dosios Probst, Place Charles-Dufour 3, 1110 Morges

Invitation à l'assemblée générale extraordinaire de Mt Pelerin Group SA

Organisation concernée:

Mt Pelerin Group SA
CHE-188.552.084
rue de la Pierre-à-Mazel 39
2000 Neuchâtel

Indications concernant l'assemblée générale:

31.05.2023, 10:30 heures, Étude du notaire Olivier Colomb, à 1110 Morges (Vaud), Place Dufour 3

Texte d'invitation/ordre du jour:

- Modification du but social

Le Conseil d'administration propose de modifier le but de la société qui sera désormais le suivant :

« La société est active dans le domaine de la fintech et, à ce effet, fournit tout type de services dans le secteur financier grâce à l'utilisation des technologies informatiques (notamment smart contract et blockchain) ; elle offre en outre toutes prestations de services dans les domaines de l'informatique (plus spécifiquement software et services) et dans la sécurité de l'information, ainsi que toutes activités d'ingénierie, de fabrication et de développement de produits, logiciels, procédés et marchandises en relation avec les domaines concernés et leur commercialisation ».

- Abrogation des statuts et adoption de nouveaux statuts

Suite à l'entrée en vigueur, le 1er janvier 2023, des nouvelles dispositions du droit de la société anonyme, le Conseil d'administration propose d'abroger les statuts actuels de la société dans leur ensemble et de les remplacer par de nouveaux statuts.

Remarques juridiques complémentaires:

Les actionnaires désirant se faire représenter à l'assemblée générale peuvent donner procuration, par écrit, à un autre actionnaire ou à un mandataire de leur choix.

Remarques:

Les nouveaux statuts sont disponibles pour consultation par les actionnaires pendant 20 jours avant l'assemblée générale extraordinaire auprès de l'Étude du notaire Olivier Colomb, à Morges. Ils vous seront également envoyés sur simple demande.

Mt Pelerin Group SA (Mt Pelerin Group AG) (Mt Pelerin Group Ltd)

rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2000 Neuchâtel

CONVOCAATION à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

À la demande du Conseil d'administration de la société anonyme « Mt Pelerin Group SA (Mt Pelerin Group AG) (Mt Pelerin Group Ltd) », les actionnaires sont invités à prendre part à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu

le 31 mai 2023, à 10 heures 30, en l'Étude du notaire Olivier Colomb,
à 1110 Morges (Vaud), Place Dufour 3.

Ordre du jour :

1. Modification du but social

Le Conseil d'administration propose de modifier le but de la société qui sera désormais le suivant :

« La société est active dans le domaine de la fintech et, à ce effet, fournit tout type de services dans le secteur financier grâce à l'utilisation des technologies informatiques (notamment smart contract et blockchain) ; elle offre en outre toutes prestations de services dans les domaines de l'informatique (plus spécifiquement software et services) et dans la sécurité de l'information, ainsi que toutes activités d'ingénierie, de fabrication et de développement de produits, logiciels, procédés et marchandises en relation avec les domaines concernés et leur commercialisation ».

2. Abrogation des statuts et adoption de nouveaux statuts

Suite à l'entrée en vigueur, le 1^{er} janvier 2023, des nouvelles dispositions du droit de la société anonyme, *le Conseil d'administration propose d'abroger les statuts actuels de la société dans leur ensemble et de les remplacer par de nouveaux statuts.*

Les nouveaux statuts sont disponibles pour consultation par les actionnaires pendant 20 jours avant l'assemblée générale extraordinaire auprès de l'Étude du notaire Olivier Colomb, à Morges. Ils vous seront également envoyés sur simple demande.

Les actionnaires désirant se faire représenter à l'assemblée générale peuvent donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de leur choix.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les actionnaires, à l'assurance de nos sentiments bien dévoués.

Mt Pelerin Group SA
(Mt Pelerin Group AG)
(Mt Pelerin Group Ltd)
Le Conseil d'administration